

Ministère de l'Éducation nationale

Le ministre

Paris, le

11 AVR. 2018

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur les missions des professeurs documentalistes dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau baccalauréat et des évolutions du lycée.

C'est avec une particulière attention que j'ai pris connaissance de votre correspondance.

L'École est au cœur des défis que les technologies numériques posent à notre société. Soyez ainsi assuré de l'importance que j'attache au développement des méthodes d'apprentissages innovantes afin de favoriser la réussite scolaire et de former des citoyens responsables et autonomes à l'ère du numérique.

À cet égard, j'ai transmis votre courrier à Monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire afin qu'il procède à l'examen de ce dossier et vous tienne directement informé de la suite qui pourra y être réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Michel BLANQUER

Monsieur Jean-Michel MIS
Député de la Loire
Assemblée nationale
75355 PARIS 07 SP

BDC/2018004453/DI/EV